

Dans le cadre du Plan d'action de verdissement
écologique et d'embellissement
(PAVÉE) du quartier de Parc-Extension

Proposition de projets
Lutte aux îlots de chaleur urbains



*Intégration du volet verdissement
dans le suivi de la démarche
Quartiers verts, actifs et en
santé
de Parc-Extension*

Vrac Environnement
Simon Racine, Directeur général
Violaine Pronovost, chargée de projet
29 octobre 2009

Mandat et historique de l'organisme

Vrac Environnement est un organisme dont la mission est d'améliorer la qualité de vie des montréalais en favorisant des pratiques de développement durable.

Parmi les objectifs que s'est donné l'organisme, il y a promouvoir et soutenir la participation et les initiatives des Montréalais pour l'amélioration de leur qualité de vie, poser des actions en matière de développement durable, favoriser l'émergence de projets répondant aux besoins des Montréalais, et développer et consolider des liens avec les acteurs montréalais en développement durable. Donc, les objectifs de l'organisme vont directement dans le sens du projet des îlots de chaleurs pour le territoire ciblé de Parc-Extension.

Voici l'historique de réalisation concernant la lutte aux îlots de chaleurs et les projets structurants en matières d'embellissement et de verdissement qu'a accompli Vrac Environnement depuis 2004 pour bien saisir l'ampleur du travail accompli par ses acteurs :

- Création et développement d'un réseau de jardins collectifs biologiques axé sur l'autonomisation des participants et sur des critères le développement durable. Les jardins sont situés sur des terrains laissés en friche par l'arrondissement VSP; Superficie total : 2 000 pi² (depuis 2005);
- Développement d'un projet d'embellissement intergénérationnel afin d'aménager l'espace central du Centre communautaire Jeunesse Unie. Ce projet intergénérationnel, qui a regroupé des jeunes de la maison de jeune et des aînés qui utilisent certains services du centre, a été une occasion d'embellir et de donner une meilleure qualité de vie aux utilisateurs du CCJU, et par le fait même au quartier. Superficie 1 000 pi². (juin 2007) ;
- Aménagement paysager à l'école Barthélémy-Vimont/Complexe William-Hingston de 5 zones asphaltées. Au total, une superficie de 3 500 pi² a été aménagée. Ce projet a été possible grâce au partenariat de l'entreprise de renommée, McKinsey et co.. Pour la bonne conduite du projet, l'appui de l'Arrondissement VSP a été sollicité pour l'excavation (juin 2007);
- Création d'un îlot de fraîcheur dans la cour d'école de Barthélémy-Vimont Annexe, avec une subvention de Tree Canada de la fondation Aveeno, une superficie de 250 pi². Le tout aménagé, avec la participation des professeurs, des classes de primaires, et de l'Arrondissement (début automne 2007, fin printemps 2008).
- Réalisation d'une ruelle verte en collaboration avec l'arrondissement Villeray-St-Michel-Parc-Extension, SOVERDI et un comité local de résidents. Le projet intitulé Parc-Station, est un projet pour combattre les îlots de chaleurs dans les quartiers à forte densité comme Parc-Extension. Le projet se veut une réappropriation des ruelles par les citoyens et les organismes du quartier pour créer un milieu de vie et de rencontre dans les ruelles. Plus de 65 végétaux y ont été plantés pendant la 1ere phase en 2009. Un suivi est prévu pour 2010.

Contexte de présentation du projet-pilote

Dans Parc-Extension, selon la Direction de la Santé Publique de Montréal, les îlots de chaleur ont une présence nettement supérieure à la moyenne montréalaise. Tel que nous l'avons documenté dans le Plan d'aménagement et de développement communautaire du quartier Parc-Extension (mai 2004), réalisé avec la table du Regroupement en aménagement de Parc-Extension (RAMPE), il y a un manque d'espaces verts et de végétation dans le quartier. Les 13 petits parcs comptent pour moins de 5% du territoire et un accès au parc Jarry, par l'entremise d'un passage à niveau, permet au citoyen de jouir de cet espace vert. Le ratio d'espace vert par habitant dans l'arrondissement Villieray-Saint-Michel-Parc-Extension est le moins élevé de toute l'île de Montréal (0,3 ha/1000 habitants alors que la moyenne de l'Île est de 1,2ha/1000 habitants)¹.

Considérant que Vrac Environnement est le promoteur d'un Éco-quartier partenaire du Plan stratégique de développement durable de la Ville de Montréal, nous avons le mandat d'accomplir des projets cadrés dans l'Action 2.4 du Plan stratégique pour 2007-2009 qui est de Réduire les impacts liés à la présence d'îlots de chaleur urbains. Cette action vise à développer des projets structurants pour réduire la chaleur urbaine selon le cadre bâti, sensibiliser la population les intervenants et mettre en oeuvre des projets ayant pour effet de réduire les impacts liés à la présence d'îlots de chaleur urbains.

C'est aussi dans cette perspective que nous voulons donner au quartier des espaces de rencontre, des milieux où les gens vont pouvoir s'arrêter pour se reposer, jouer, discuter et animer le quartier par leur présence. Cette opportunité nous permet donc de se réapproprier les ruelles. Le projet que souhaite implanter Vrac Environnement vise d'abord et avant tout une démarche de développement durable à travers la participation citoyenne. C'est dans cette optique que se réalisera le plan d'action élaboré par Vrac Environnement. De plus, le quartier possède déjà un Plan d'aménagement et de développement communautaire du quartier Parc-Extension datant de 2004 et qui fut développé par le RAMPE (Regroupement en aménagement de Parc-Extension). Celui-ci avait été élaboré suite à la concertation des acteurs du milieu communautaire et avec la participation des résidents du quartier et sert maintenant d'outil de base pour définir nos priorités.

Parallèlement, une démarche de Quartiers verts actifs et en santé, faite en partenariat avec le Centre d'écologie urbaine de Montréal, prendra forme afin de valider les priorités d'ordre environnemental et ce, avec les résidents et commerçants à travers des ateliers et des séances d'informations et de consultations. Les volets énumérés plus bas, seront considérés par Vrac Environnement comme des actions à priorisées afin de réaliser le projet-pilote.

Nous vous présentons ce que Vrac Environnement et l'Éco-quartier vont réaliser dans le cadre de l'appel d'offre du PACC :

- Plantation d'arbres et aménagement d'espaces publics et privés chez les ICI de la rue Beaumont possédant un espace potentiel à transformer sur leurs murs, terrains et trottoirs ;
- Création de la 2e phase du réseau de ruelles vertes appelé Parc-Stations, 10 nouvelles ruelles sont visées dans le cadre du présent partenariat ;
- Consolidation et développement d'un réseau de jardins collectifs biologiques. L'implantation d'un 3^e jardin collectif biologique en partenariat avec l'école primaire Barclay.

¹ Profil de l'arrondissement, 2004.

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/arr_vill_fr/media/documents/Publications_brochu_atlasquartiersF-2004.pdf

1. Volet verdissement grandes artères (rues Beaumont, Jean-Talon, Jarry, du Parc, l'Acadie)

Objectif général

Cette section du projet s'inscrit dans la lutte aux changements climatiques par la végétalisation des grandes artères, dans les secteurs industrie, commerciales ou de transit du district de Parc-Extension. Le principal objectif du projet est de réduire l'effet d'îlot de chaleur urbain (ICU), très flagrant dans ces zones particulièrement dénudée de végétation, par une plantation massive d'arbres indigènes ainsi que des arbustes et des vignes afin de proposer des murs végétaux aux entreprises désireuses de participer à un laboratoire d'essai. Les arbres seront placés en terrains privés dans de grandes fosses creusées dans la terre ou directement dans le béton et l'asphalte des rues, des trottoirs et des espaces de stationnement.

Par conséquent, ce projet aura pour effet d'améliorer la qualité de vie des citoyens corporatifs et résidents riverains, qui seront activement impliqués lors de la planification et de la plantation. En plus d'embellir le milieu, de rafraîchir, de purifier l'air ambiant et d'améliorer les composantes du sol, ce projet réduira considérablement le ruissellement de l'eau de pluie qui se dirige vers le système d'aqueduc. Aussi, selon la Société de verdissement de Montréal (SOVERDI), le besoin de végétaliser se fait particulièrement criant en terrain privé, puisqu'elle estime que 85% du potentiel végétalisable se retrouve sur des propriétés privées, dont beaucoup du côté des entreprises. Le projet présenté servirait incontestablement d'exemple pour le milieu industriel et commercial relativement à la possibilité de s'impliquer dans la lutte aux changements climatiques.

Objectifs spécifiques:

- Diminuer la superficie de la zone minéralisée et augmenter le couvert végétal ;
- Participation des acteurs du milieu dans un projet visant l'amélioration de leur environnement immédiat;
- Choisir des essences d'arbres à croissance rapide pour maximiser la séquestration de carbone ;
- Améliorer la qualité de l'air dans le secteur ciblé de la rue Beaumont et pour l'Île de Montréal ;
- Diminuer le ruissellement des eaux de pluie et en favoriser le captage ;
- Améliorer l'aspect visuel de la rue Beaumont et le cadre de vie d'un maximum de travailleurs et de résidents du secteur.

2. Volet réseau ruelle verte et corridor vert

Objectif général

L'objectif principal est d'améliorer le cadre de vie des résidents du quartier et ce, dans une optique de développement durable. L'établissement d'un réseau de ruelles vertes, intitulé Parc-Station, est un projet pour combattre les îlots de chaleurs dans un quartier à forte densité comme Parc-Extension. Le projet se veut une réappropriation des ruelles par les citoyens et les organismes du quartier pour créer un milieu de vie et de rencontre. De plus, un volet fort du projet est d'intégrer les citoyens engagés dans la démarche afin qu'ils appuient le projet pour assurer la pérennité des aménagements. Les citoyens intéressés à réaliser une ruelle verte sont donc accompagnés par Vrac Environnement tout au long du processus.

Cette mobilisation locale et la participation citoyenne permettront un renforcement des capacités tout en permettant de sensibiliser les citoyens aux enjeux du développement durable par des mesures d'information et d'éducation. La concertation des citoyens, en partenariat avec le secteur communautaire, les institutions présentes dans le quartier, les commerçants et avec l'administration locale, favorisera la recherche et le développement de solutions locales, adaptées aux problématiques vécues dans Parc-Extension.

Vrac Environnement entreprendra une approche proactive face au développement de ce projet par la création d'un comité local pour nourrir une réflexion sur les retombées de la venue de ce projet dans le quartier. Cela permettra d'analyser et de réfléchir sur les impacts qui pourront découler d'un projet d'une telle envergure et maximiser les retombées positives pour un quartier sensible. L'initiative, qui l'on espère suscitera les rapprochements imminents entre les communautés culturelles et les générations, servira aussi de laboratoire à plus petite échelle pour mettre en application un modèle d'action, d'intervention, de mobilisation et de participation qui pourra s'étendre à l'ensemble des quartiers semblable à Parc-Extension.

Objectifs spécifiques

- Augmenter le couvert végétal et le ratio d'espace vert dans le quartier Parc-Extension ;
- Améliorer la qualité de l'air et contrer les îlots de chaleur ;
- Donner des lieux de rencontre aux résidents à travers des ruelles plus vivantes ;
- Réaliser un réseau de ruelles (10) d'une façon originale et interreliés par des corridors verts ;
- Mobiliser, responsabiliser et sensibiliser les citoyens, vivant en voisinage, pour l'amélioration de leur qualité de vie.

3. Volet jardin collectif biologique et verdissement de cour d'école

Objectif général

Le quartier Parc-Extension bénéficie déjà de deux petits jardins collectifs qui touchent directement une dizaine de familles. Par contre, les besoins du quartier, en matière de sécurité alimentaire et de soutien social, sont beaucoup plus grands. Il devient à ce fait crucial de trouver des terrains supplémentaires pour offrir le service de jardinage collectif à un plus grand nombre de citoyens du quartier. Parc-Extension étant un quartier très densément peuplé, les terrains adéquats se font très rares. C'est pourquoi les cour d'écoles du quartier peuvent intégrer des éléments d'Agriculture urbaine dans la réalisation de cour verte au moment où elles apportent une touche d'aménagement dans leur cours. L'école primaire Barthélemy-Vimont annexe et l'école secondaire Lucien-Pagé, dont la superficie pourrait atteindre de 5 000 à 6 000 pieds carré selon l'entente avec les écoles, possède une valeur inestimable pour l'initiation et l'intégration d'un jardin collectif biologique.

Grâce au prêt par les écoles d'une portion de son terrain, la communauté d'élèves et leurs parents désirant participer au projet pourraient bénéficier de la présence d'un jardin collectif. Ce projet permettrait de donner accès à un espace cultivable pour les citoyens de différents horizons afin de partager des connaissances, tout en promouvant le jardinage biologique ainsi que les concepts de compostage et de consommation responsable. Au cours du processus, le groupe se doit d'avoir acquis de l'autonomie et pris en charge le jardin. Les jardins collectifs biologiques sont une alternative viable pour promouvoir la sécurité alimentaire de la communauté et un atout pour motiver une forte prise en charge citoyenne autour des questions de sécurité alimentaire et l'approvisionnement en aliments de qualité. De plus, une touche éducative et d'interprétation pourrait s'ajouter au volet dans une deuxième d'implantation des projets.

Objectifs spécifiques

- Mobiliser la communauté locale dans la mise en œuvre d'un projet parents-enfants à l'école primaire Barthélemy-Vimont annexe et élèves professeurs avec l'école secondaire Lucien-Pagé;
- Contribuer à la sécurité alimentaire des participants ;
- Favoriser le sentiment d'appartenance au quartier en se réappropriant des espaces publiques aux fins d'activités en éducation relative à l'environnement ;
- Favoriser l'acquisition de compétence en jardinage biologique.